


<b>FORMATION AUX TRAVAUX EN ATMOSPHERES EXPLOSIBLES ATEX 2 RECYCLAGE</b>		
<b>OBJECTIFS</b>	<b>PUBLIC</b>	<b>PRÉ REQUIS</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître la réglementation en vigueur, les démarches et les consignes propres aux interventions en zone ATEX.</li> <li>- Connaître les risques présentés par les travaux en atmosphères explosibles.</li> <li>- Connaître les mesures organisationnelles et techniques de protection pour les travaux en zones dangereuses.</li> <li>- Savoir interpréter le marquage du matériel ATEX (électrique, mécanique...).</li> <li>- Connaître les recommandations et les précautions à prendre pour intervenir sur du matériel ATEX.</li> </ul>	<p>Toute personne amenée à intervenir sur du matériel ou des installations ATEX.</p>	<p>Avoir déjà suivi une formation ATEX 2</p>
<b>CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION</b>		
<p><b>1. ATEX</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définitions.</li> <li>- Comment se forme une ATEX.</li> <li>- Accidentologie.</li> <li>- Effets d'explosion.</li> </ul> <p><b>2. Directives ATEX</b></p> <p>-Directive n° 2014/34/UE du 26/02/14 relative à l'harmonisation des législations des Etats membres concernant les appareils et les systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosives ( refonte)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation des risques en zone ATEX.</li> <li>- Classement des zones ATEX.</li> <li>- Document relatif à la protection contre les explosions.</li> <li>- Mesures organisationnelles et techniques pour les travaux en zones dangereuses.</li> </ul> <p><b>3. Appareils utilisables en zones ATEX selon Directive n° 2014/34/UE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marquages.</li> <li>- Mode de protection du matériel.</li> <li>- Choix du matériel en fonction des zones ATEX.</li> <li>- Recommandations de montage et d'entretien du matériel ATEX.</li> </ul> <p><b>Présentation de matériel ATEX (électrique et mécanique).</b></p>		
<b>DURÉE</b>	<b>LIEU</b>	<b>ÉVALUATION DES CONNAISSANCES</b>
7 heures.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En centre.</li> <li>- En entreprise.</li> </ul>	Test d'évaluation individuel écrit.
<b>PÉDAGOGIE</b>		
<p>La formation est dispensée par un animateur formé et diplômé par le CNPP (Centre National de Prévention et de Protection). La formation est réalisée à l'aide d'un support informatique, films, documents de l'animateur.</p> <p><b>Pour les stages en entreprise,</b> prévoir une salle de formation : tableau blanc, écran...</p>		
<b>VALIDATION DES ACQUIS</b>		<b>ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR</b>
<p>À l'issue du stage et après évaluation écrite, une attestation de stage sera délivrée par U.C.F.E.</p>		Aucun.

**RECYCLAGE CONSEILLE TOUS LES 3 ANS**